



CRITÈRES	MOTS-CLÉS	DÉFINITIONS	ENGAGEMENTS MINIMAUX	E Exigé	R Recommandé	1	2	3	4	5*
PERTINENCE Le projet répond aux priorités démontrées et s'adapte au contexte d'intervention	Besoins	Le projet répond aux demandes et besoins des bénéficiaires, et contribue à l'atteinte des priorités des autres parties prenantes (autorités, partenaires, bailleurs de fonds...)	Analyser les besoins, demandes et ressources pendant la phase de diagnostic initial	E	R	R	R	R	R	R
	Mandat	Le projet s'inscrit dans la stratégie et le mandat de Handicap International	Vérifier , pendant les phases de conception et de mise en œuvre, que le projet respecte le mandat et la stratégie programme	R	E	R	R	E	R	
	Contexte	Le projet adapte son action en fonction du contexte d'intervention (déterminants socio-culturels et historiques, sécurité, contraintes logistiques, cadre réglementaire...) et de son évolution	Analyser le contexte d'intervention dans la stratégie programme ou pendant la phase de diagnostic initial	E	R	R	R	R	R	
CHANGEMENTS Le projet vise des changements positifs à court, moyen et/ou long terme pour les populations cibles	Effets	Le projet provoque des changements positifs à court et moyen termes sur les vies des bénéficiaires et de leur entourage	Mettre en œuvre une évaluation fondée sur une situation de référence permettant de mesurer l'évolution des indicateurs identifiés. Selon la situation des projets : Auto-évaluation pour tous les projets (minimum tous les trois mois pour les projets courts et une fois par an pour les projets longs) ; Évaluation intermédiaire pour tout projet ayant une durée égale ou supérieure à 3 ans ; Évaluation finale externe pour tout projet d'une durée égale ou supérieure à 2 ans et/ou un volume financier supérieur à 3M €	R	R	E	E	E	E	
	Impact	Le projet contribue à l'atteinte d'effets positifs à long terme sur les vies des bénéficiaires et de leur entourage	Consolider au moins une fois par an le nombre et les catégories de bénéficiaires	R	R	R	R	E	R	
	Mitigation	Tout changement négatif susceptible d'être engendré par le projet (environnement, économie, sécurité...) est évité, réduit au minimum ou compensé	Définir et piloter les principaux risques et hypothèses liés à la mise en œuvre du projet	R	E	R	R	E	R	
CAPACITÉS Le projet s'inscrit dans une dynamique de renforcement des capacités internes et externes	Autonomie	Le projet contribue au renforcement des capacités des acteurs locaux et à leur accompagnement vers une autonomie au terme du projet	Réaliser une analyse préalable sur la capacité et la structure des partenaires opérationnels potentiels lors de la phase de conception	R	E	R	R	R	R	
	Compétences	L'équipe projet et les partenaires développent les compétences nécessaires à la mise en œuvre du projet	Former les équipes projet, et partenaires si besoin, sur les approches et compétences de Handicap International	R	R	E	R	R	R	
	Apprentissage	Le projet contribue à la dynamique interne et externe d'apprentissage et d'amélioration des pratiques de Handicap International	Formaliser et partager l'expérience de chaque projet lors de la phase de clôture	R	R	R	R	R	E	
PÉRENNITÉ Le projet vise des effets positifs qui perdurent après la fin de l'intervention	Anticipation	La phase de post-projet est anticipée et planifiée	Formuler un scénario de continuité et/ou sortie adapté au contexte avant la phase de clôture	R	R	R	R	E	R	
	Continuité	L'intervention a répondu aux besoins identifiés des populations et/ou le projet a assuré un transfert auprès d'acteurs-rices en capacité de la poursuivre	Actualiser l'analyse des besoins, des acteurs-rices, des risques et du contexte lors de la phase de mise en œuvre du projet	R	R	E	E	R		
	Résilience	Le projet contribue à réduire la vulnérabilité des populations cibles et à accroître leurs capacités de réponse	Vérifier , pendant la phase de conception, et pendant la phase de clôture en cas d'évaluation finale, que le projet contribue à réduire la vulnérabilité des populations cibles	R	E	R	R	R	E	
GESTION Le projet présente des capacités adaptées de gestion	Organisation	Les équipes projet et les équipes support (Handicap International et partenaires) connaissent leur rôle et fournissent leur contribution (opérationnelle, financière...) dans un temps, à un coût et avec une qualité appropriés	Planifier les activités, le budget, les besoins logistiques et le suivi des indicateurs, et partager les activités réalisées et planifiées sur une base mensuelle au minimum		E	E	E	R		
	Contrôle	Un système de contrôle assure un suivi régulier des activités, des règles de Handicap International et des effets du projet, et mène à des mesures correctives en cas de besoin	Réaliser une revue de projet inter-services (projet/supports) régulière (minimum tous les 4 mois) permettant le contrôle, le suivi et le réajustement des activités, des indicateurs, du budget, des besoins logistiques, des risques, des recommandations, de l'application des règles de Handicap International ; et rédiger un compte rendu				R	E	E	
	Communication	La communication du projet est adaptée, dimensionnée et ciblée aux objectifs de ceux auxquels elle s'adresse	Définir une communication différenciée selon les acteurs-rices et réaliser au moins un résumé du projet à partir de la perspective d'un et d'une bénéficiaires		R	E	E	R		
EFFICACITÉ Les objectifs du projet sont atteints	Faisabilité	Le projet a les ressources (humaines, financières, logistiques, techniques...) nécessaires pour atteindre ses objectifs	Vérifier la faisabilité du projet pendant les phases de conception et de lancement	R	E	E	R			
	Cohérence	Les résultats contribuent à atteindre les objectifs du projet	Formaliser la logique d'intervention, expliquant les liens entre activités, résultats et objectifs	R	E	R	R	R		
	Produit/Service	Les réalisations du projet atteignent la qualité exigée, en lien avec les standards techniques de Handicap International et/ou internationaux	Suivre des indicateurs de qualité technique du produit/service	R	E	R	E	R		
EFFICIENCE Les ressources sont converties en résultats de façon économe	Stratégie	Le mode d'intervention proposé permet d'atteindre les résultats attendus au meilleur coût	Vérifier pendant la phase de conception que la stratégie d'intervention du projet permet d'atteindre les résultats au meilleur coût		E	R	R	R		
	Flexibilité	Le projet est flexible et s'adapte en fonction de l'évolution des besoins et des risques (contraintes et opportunités)	Définir et piloter les principaux risques et hypothèses liés à la mise en œuvre du projet	R	E	R	E	R		
	Optimisation	Les ressources nécessaires sont mobilisées et optimisées tout au long du projet	Suivre et analyser le budget entre équipe projet et services supports (minimum tous les mois pour les projets courts et tous les 4 mois pour les projets longs)		R	R	E	R		
REDEVABILITÉ Le projet a la capacité de rendre des comptes à toutes les parties prenantes	Information	Les parties prenantes (et notamment les bénéficiaires) sont informées de façon claire et impartiale sur les résultats et les performances du projet	Mettre à disposition des différentes parties prenantes (bénéficiaires, partenaires, bailleurs, collaborateurs internes) sous une forme et des supports adaptés, l'information claire et vérifiée qui leur est nécessaire	R	R	E	E	E		
	Conformité	Le projet respecte le droit international, les lois du pays d'intervention, les obligations du ou des bailleurs de fonds impliqués, ainsi que les règles, normes et engagements internes à Handicap International	Vérifier le respect des règles lors de la conception, du lancement et de la mise en œuvre du projet avec les services compétents (administratif/logistique/ressources humaines...)	R	E	E	E	R		
	Disponibilité	La documentation et les justificatifs du projet sont conservés, classés et accessibles	Alimenter, actualiser et sauvegarder une base documentaire du projet, utilisable dans le respect des règles d'accès et de protection des données	R	R	R	E	E		
PARTICIPATION Le projet a mis en place des mécanismes d'implication des bénéficiaires	Consultation	Les bénéficiaires sont consultés tout au long des étapes du cycle de projet	Impliquer les bénéficiaires (ou leurs représentants) au cours de la phase de diagnostic initial et de lancement du projet	E	R	E	R	R		
	Expression	Les bénéficiaires ont accès à des espaces ou processus d'expression (opinions des usagers, mesure de satisfaction...)	Encourager et donner les moyens aux bénéficiaires (ou à leurs représentants) d'exprimer leur degré de satisfaction lors de la phase de mise en œuvre			R	E	R		
	Compréhension	Les bénéficiaires sont en accord avec la définition des priorités dans le cadre de l'intervention proposée, et en comprennent les bénéfices attendus	Informé les bénéficiaires (ou leurs représentants) sur notre intervention lors des phases de mise en œuvre et de clôture du projet	R	R	R	E	E		
COOPÉRATION Les partenaires du projet sont impliqués de manière optimale	Choix	Les partenaires potentiels font l'objet d'une analyse préalable (financière, technique, logistique, éthique, stratégique...)	Réaliser une analyse préalable sur la capacité et la structure des partenaires opérationnels potentiels lors de la phase de conception	R	E	R	R	R		
	Implication	Les partenaires sont régulièrement informés et sont activement impliqués dans les processus de décision concernant les orientations et la mise en œuvre du projet	Animer un comité de pilotage avec les partenaires éventuels au moins tous les 3 mois pour les projets courts, et au moins une fois par an pour les projets longs	R	R	R	E	R		
	Résultat	Les partenaires contribuent activement au succès du projet	Suivre régulièrement (minimum tous les mois pour les projets courts et tous les 4 mois pour les projets longs) l'atteinte des résultats des partenaires			R	E	E		
SYNERGIES Le projet est en cohérence et se coordonne avec son environnement	Collaboration	Le projet est accepté par/et recherche l'implication de/toutes les parties prenantes	Analyser les acteurs-rices pendant la phase de diagnostic initial	E	R	R	R	R		
	Complémentarité	Le projet s'inscrit en cohérence avec les autres interventions, afin d'assurer une réponse globale aux besoins multiples et évolutifs des groupes cibles	Vérifier les opportunités de coopération et complémentarité entre projets de la même zone d'intervention lors des phases de conception et de lancement	R	E	E	R	R		
	Respect	Les équipes projet adoptent un comportement humble et juste envers toute personne, et s'assurent que les actions entreprises sont socialement acceptables par les personnes ciblées dans leur diversité et les communautés	Vérifier , pendant la phase de conception que, tout en étant conforme aux principes de Handicap International, l'intervention est perçue comme appropriée au contexte et acceptable pour les populations, et ne va pas à l'encontre de stratégies de développement locales	R	E	R	R	R		
ÉTHIQUE Le projet respecte les principes moraux universels et met en pratique les valeurs promues par Handicap International	Non-discrimination	En accord avec les principes humanitaires et les conventions internationales (CDPH, Ottawa...), le projet contribue à prévenir tout type de distinction, exclusion ou restriction, notamment liée au genre, au handicap, à l'âge, à l'orientation sexuelle et/ou l'appartenance culturelle/politique/géographique	Vérifier , pendant la phase de conception, que le projet répond de manière inclusive et différenciée aux besoins et intérêts de l'ensemble des individus	R	E	R	R	R		
	Ne pas nuire	Le projet envisage systématiquement tout risque d'effet négatif et remet en question l'action si elle s'avère préjudiciable	Inclure lors du diagnostic initial et de la conception du projet une analyse de risques de générer des effets négatifs à court ou long terme pour les communautés	E	E	R	R	R		
	Valeurs	Le projet met en pratique les principes éthiques promus par Handicap International (Humanité, Solidarité, Impartialité et équité, Indépendance, Engagement...)	Responsabiliser les équipes projet et les partenaires sur les politiques institutionnelles de Handicap International (Protection de l'enfance, Genre, Contre exploitation/abus sexuels...)	R	R	E	E	R		

* 1. Diagnostic initial 2. Conception 3. Lancement 4. Mise en œuvre 5. Clôture